



<https://latribunelibre.com/emploi/developpeur-python-django-f-h-4>

Développeur Python Django F/H

Description

Envie d'un nouveau challenge... CELAD vous attend !

Nous poursuivons notre développement et recherchons actuellement un.e **Développeur Python Django** pour intervenir chez un de nos clients.

Contexte : Au sein d'une équipe dynamique de 6 personnes, vous participerez activement au développement d'une stack technique innovante permettant d'opérer et d'optimiser les réseaux radio du groupe. Les outils que vous développerez seront utilisés par des ingénieurs spécialisés en radio et en réseau, contribuant directement à l'amélioration de la performance et de la fiabilité des infrastructures de communication.

Voici un aperçu détaillé de vos missions :

- Développer, opérer et maintenir des applications robustes et performantes utilisant Python et Django
- Collaboration avec les PO pour comprendre et affiner les exigences des tickets
- Développer les tickets validés respectant les standards de qualité et les délais fixés
- Participer aux sessions de backlog avec l'équipe
- Maintenir la documentation technique à jour, assurant une compréhension claire et partagée des solutions développées
- Réaliser des Proofs of Concept (POC) pour tester et améliorer des solutions existantes, en explorant de nouvelles idées et approches technologiques.

Qualifications

En ce qui concerne le stack technique, vous aurez l'occasion de travailler avec les technologies suivantes :

- Python 3 Django 2, 3, 4
- Postgresql et influxDB

Organisme employeur

CELAD

Type de poste

Temps plein

Secteur

PROGRAMMATION
INFORMATIQUE

Lieu du poste

69386, LYON 06, LYON, France

Salaire de base

37000 € - **Salaire de base**
43000 €

Date de publication

15 septembre 2024 à 19:02

Valide jusqu'au

15.10.2024

– Grafana

– Celery

– Docker

– Kubernetes

– GitlabCI

Quelques infos importantes à retenir :

- Expérience de 3 ans minimum sur un poste similaire
- Possibilité de télétravail (3 jours / semaine)

Avantages à la clé :

- 15 jours de RTT (100% « salarié » & Rachat à 125%)
- Participation aux bénéfices
- Indemnité de déplacement (6€ net / jour OU 50% du titre de transport)
- Plan Epargne Entreprise
- Prime de vacances
- Avance sur salaire
- Comité Social et Economique

Si vous êtes prêt(e) à relever ce défi et à contribuer à des projets stimulants, n'hésitez pas à postuler dès maintenant !